

Réseau « Activité minière responsable et développement durable (AMR2D) » :

Réflexions pour un réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité dans le cadre du dialogue science/politique de la motion 67 du sommet 2021 de l'IUCN.

Contexte :

Le sommet du congrès mondial pour la nature, qui se réunira à Marseille en septembre 2021 prévoit d'acter une série de 128 résolutions et recommandation aux membres de l'organisation internationale. Les motions sont le mécanisme par lequel les Membres de l'IUCN influencent des tierces parties et guident la politique et le Programme de l'IUCN. S'agissant du seul forum international sur la conservation rassemblant les gouvernements, la société civile et les organisations des peuples autochtones autour d'une même table, l'Assemblée des Membres de l'IUCN porte un mandat considérable. Les Membres votent pour approuver les motions, et une fois adoptées, elles deviennent des Résolutions ou des Recommandations, et constituent ainsi le corps de la politique générale de l'IUCN¹. Parmi ces 128 résolutions, 109 ont d'ores et déjà été votées par vote électronique par les membres en octobre 2020. 19 d'entre elles resteront soumises à une discussion plus approfondies pendant les rencontres des membres à Marseille, du 3 au 11 septembre 2021.

Parmi ces motions « sensibles », la motion 67 pour réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité suscite de nombreux échanges entre partie-prenantes. Le réseau « Activité minière responsable et développement durable », constitués d'acteurs académiques d'excellence en Afrique de l'ouest et de leurs partenaires, propose une série de réflexions visant à faciliter un dialogue pluridisciplinaire et multi-acteurs, pour identifier les solutions innovantes pour une activité minière responsable en Afrique de l'ouest.

L'activité minière en Afrique de l'ouest et le réseau AMR2D :

Le développement des activités extractives minières dans les pays d'Afrique de l'ouest est sans précédent. Les revenus générés et les filières de valorisation de la production sont hétérogènes et souvent mal connus. Plusieurs millions de personnes sont impliquées et ce nombre augmente régulièrement, entraînant parfois des tensions sociales et des impacts environnementaux majeurs. Ces impacts, déclinés à différentes échelles spatiales et temporelles conviennent d'être mieux compris afin d'y apporter des solutions durables construites et acceptées par l'ensemble des acteurs.

Fort de cette prise de conscience et pour répondre à ces objectifs, les acteurs panafricains d'excellence académique ont créé un réseau interdisciplinaire et multi-acteurs AMR2D : « Activité minière responsable et développement durable ». Soutenu par le programme ACE Partner, porté par l'IRD (Institut de recherche pour le développement), l'Agence française pour le développement (AFD) et la Banque mondiale, le réseau AMR2D regroupe, autour de 3 acteurs académiques d'excellence (l'INPHB à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, l'EMIG au Niger et l'ISMGB en Guinée) et de l'IRD, plus de 60

¹ <https://www.iucncongress2020.org/fr/le-congres/assemblee-des-membres/motions>

partenaires publics, privés et membres de la société civile capables d'appréhender les approches multi-échelles des impacts de l'exploitation minière artisanale et industrielle en Afrique de l'Ouest dans son ensemble. Les problématiques, méthodologies et perspectives de recherche permettent ainsi la mise en place d'un cadre nécessaire pour mener une activité minière responsable pour un développement durable.

Fort de cette approche, le réseau AMR2D propose les 5 axes de réflexion suivants dans le cadre du dialogue science/politique à venir dans le cadre du vote de la motion 67 du sommet de l'IUCN.

1. Créer des passerelles pour un dialogue multi-acteurs :

Le manque de connexion entre acteurs académiques d'excellence locaux et internationaux, les décideurs publics et les opérateurs privés nuit au partage d'expériences et de connaissances. Ce manque de relation créé des silos autour de sujet sensibles entre le besoin en matériaux issus de l'activité extractive nécessaire aux modèles de développement actuels et la nécessité de converser notre environnement.

Ce partage est clé pour la création d'un écosystème capable de co-construire les solutions adaptées aux contextes sociaux, économiques et culturels locaux. Ainsi, l'ensemble des porteurs de ces connaissances s'engage à dialoguer dans une logique de confiance et sur des lieux et des temporalités mieux identifiées au sein de chaque communauté (académique, publique, privée). Ce dialogue multi-acteurs, basé sur la science se doit notamment de porter un message politique dans le cadre des grandes rencontres internationales à venir (sommet de l'IUCN 2021, Cop climat et biodiversité...).

Nous proposons ainsi les axes de réflexion suivants :

- Mettre en place des espaces de dialogue entre décideurs publics, société civile, exploitants, acteurs académiques et du développement pour partager les bonnes pratiques et renforcer la coordination entre les initiatives.
- Créer un environnement propice à l'échange sincère et transparent dans la communauté des parties prenantes.

2. Appréhender la problématique de l'activité minière dans son ensemble via une approche interdisciplinaire, inter-ODD et co-élaborée :

L'exploitation minière en Afrique de l'ouest adresse ainsi de nombreux enjeux de développement : lutte contre la pauvreté – ODD1, travail décent et croissance économique – ODD 8, production et consommation responsable – ODD 12, protection de la faune et de la flore terrestre – ODD 15, etc. La construction de solutions viables pour adresser les problématiques soulevées demande la mise en place de nouveaux paradigmes basés sur un dialogue multi-acteurs et interdisciplinaire.

L'activité extractive est un fait sociétal, dépendant d'une ressource facilement accessible (et non renouvelable), qui adresse également à travers la problématique foncière des enjeux de développement ruraux complexes diversifiés.

Elle génère une source réelle, mais inégalitaire de revenus pour une tranche de la population souvent rurale, pauvre, avec un accès limité à l'éducation et la santé. Parallèlement, l'utilisation de pratiques de traitement nocives (notamment à base de mercure et de cyanure), l'évaluation partielle ou absente de l'impact environnemental (sur les écosystèmes, la biodiversité, l'eau, etc.), de l'impact sanitaire (exposome, maladies transmissibles et émergentes) et social (inégalités, migration, violence, travail

des enfants, gouvernance) contribuent à la dégradation des territoires miniers et à une forte vulnérabilité sociétale.

Les problématiques multiples nécessitent la création d'une recherche action capable d'appréhender comment conjuguer ces enjeux de développement économiques, sociaux et environnementaux pour identifier les solutions multi-échelles : locales, nationales et régionales.

Nous proposons les axes de réflexion suivants :

- Pousser et financer les actions de recherche pluridisciplinaires et de création de savoirs autour de la complexité de la problématique de l'exploitation minière en Afrique et au-delà.

3. Identifier et partager les solutions innovantes à destination d'une communauté de praticiens :

De nombreuses solutions, basées sur la science, la conception d'une nature comme bien commun, un contenu local culturel et les nouvelles technologies (numériques, satellitaires...) existent. Elles doivent être partagées, testées et filtrées à l'échelle via les passerelles précédemment citées. Aussi, l'apprentissage autour des bonnes pratiques doit être priorisé pour corréliser activité minière responsable et génération de revenus (publics et privés). Une meilleure organisation des filières, via des communautés responsables en lien avec les milieux académiques et publics, pourra relayer ces innovations. L'objectif serait, à partir d'une meilleure connaissance partagée, de mieux formaliser et sécuriser les activités, de limiter l'utilisation des pratiques nocives tout en optimisant les niveaux de production, de réguler les marchés, d'améliorer globalement la gouvernance, et de garantir un mieux vivre des populations et d'intégrer la restauration des sites miniers à toutes les étapes du processus d'exploitation.

Nous proposons les axes de réflexion suivants :

- Développer le contenu local dans le financement des programmes nationaux.
- Accompagner le transfert de technologies pour l'optimisation des processus d'exploitations durables via des réseaux d'acteurs Nord/Sud.

4. Penser le cadre réglementaire de l'exploitation minière via cette approche multi-acteurs et dans une logique régionale :

Le cadre réglementaire, bien qu'en constante évolution pour faire face à l'essor sans précédent de l'exploitation minière en Afrique de l'Ouest, nécessite la prise en compte de l'ensemble des problématiques économiques, sociales et environnementales soulevées. Le caractère volatile, rural et artisanal de l'exploitation engendre parfois une exploitation galopante et qui ne peut respecter les législations en vigueur. Ces problématiques transversales sont partagées par l'ensemble des pays présents. Une approche régionale permettrait ainsi d'harmoniser et de partager les modes de gouvernance entre états, via les organisations régionales compétentes, menés à partir d'un dialogue fortement ancré localement impliquant le droit commun et le droit coutumier en particulier.

Nous proposons les axes de réflexion suivants :

- Partager les bonnes pratiques réglementaires nationales via les organismes régionaux.
- Encourager la transparence et la parution des données publiques d'attribution des licences d'exploitation.

5. Formaliser et suivre les indicateurs adaptés pour le suivi d'une activité minière responsable:

Des données de suivi de l'activité minière aurifère existent. Elles sont toutefois parcellaires, fragiles et ne permettent pas une prise de décision fiabilisée aux différentes échelles de gouvernance. Mesurer les impacts de l'activité sur les secteurs économiques, environnementaux et sociaux permettra la mise en place d'un cadre de suivi partagé et transdisciplinaire pour mesurer plus robustement l'impact (positif et négatif) de l'activité aurifère artisanale, semi-industrielle et industrielle sur les communautés. A partir d'indicateurs co-élaborés par l'ensemble des acteurs de l'arène minière, associés également aux objectifs du développement durable, les acteurs pourront s'engager à partager et valoriser les données nécessaires à la prise de décision stratégique (publique et privée) à travers le développement par la recherche d'observatoires dédiés, autour des acteurs d'excellence africains et de leurs partenaires locaux, régionaux et internationaux.

Nous proposons les axes de réflexion suivants :

- Partager publiquement les données géographiques, sociales et économiques de l'exploitation minière.
- Se servir du cadre et des indicateurs des ODD pour suivre les interactions entre l'activité minière et les grands enjeux du développement.

Conclusion :

La problématique de l'impact de l'extraction minière sur l'environnement en Afrique de l'ouest s'inscrit plus largement dans une problématique du devenir de l'activité extractive dans le continent. Le réseau AMR2D vise ainsi à impliquer l'ensemble des acteurs concernés dans la co-construction d'un cadre public, privé, académique à même de répondre aux enjeux de développement économique, humain et social adapté aux contextes locaux.

Bibliographie :

WWF : industrie extractive : ses activités avec la conservation et la gestion des écosystèmes en Afrique Centrale. Dr Jean-Marie NOIRAUD, Expert sénior en industries extractives et environnement, M. Alix NOIRAUD, Conseiller technique en politique et économie minière. WWF Bureau Régional pour l'Afrique.

Kouadio Assemien François Yao. Développement d'une méthodologie pour une meilleure évaluation des impacts environnementaux de l'industrie extractive. Sciences de la Terre. Université Montpellier; Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire), 2018.

WWF (2020) Living Planet Report 2020 - Bending the curve of biodiversity loss. Almond, R.E.A., Grooten M. and Petersen, T. (Eds). WWF, Gland, Switzerland.

Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : Un Atlas. Juillet 2016. Un livre blanc. Casper Sonesson, Conseiller en politique, Extractive Industries Bureau for Policy and Programme Support Programme des Nations Unies pour le développement, Gillian Davidson Directeur de Mining and Metals Industries Forum économique mondial, Lisa Sachs Directrice Centre Columbia sur l'investissement durable, Université Columbia.